

A69 : "Atterré par cette situation ubuesque !" réagit Christophe Ramond

Albi, le 27 février 2025,

Atterré par cette situation ubuesque !

« Le tribunal administratif de Toulouse ne reconnaît pas la « raison impérative d'intérêt public majeur » pour l'A69.

Plus de 300 millions d'euros ont été investis, 70 % des ouvrages d'art sont réalisés, la fin des travaux est prévue en fin d'année, et la justice sonne maintenant l'arrêt du chantier... Quel sens du timing !

On marche sur la tête !

Comment imaginer une telle gabegie financière à l'heure où les finances publiques sont dans le rouge ?

Comment comprendre que des millions d'euros soient jetés dans les caniveaux et que mille emplois soient sacrifiés ?

Cela fait 40 ans que le sud du Tarn réclame son désenclavement pour être relié à la métropole toulousaine. Cette liaison est vitale pour notre territoire.

La seule solution proposée par l'État : c'est une autoroute.

Ce choix ne peut pas se transformer en impasse !

L'A69 est soutenue par tout un bassin de vie, défendue par une immense majorité d'élus locaux et toujours à l'unanimité du Conseil départemental.

Les poids lourds de nos filières locales ne doivent pas être condamnés à traverser nos villages !

Aujourd'hui je suis atterré, mais je refuse de voir l'avenir de notre territoire bloqué sur une voie sans issue.

L'État va interjeter appel dans les meilleurs délais pour demander la reprise des travaux.

Avec les autres collectivités territoriales et les forces vives du territoire, le Département du Tarn viendra en appui de cet appel.

Conseil départemental du Tarn

Communiqué de presse

Le 27/02/2025 09:01

Nous manifestons ainsi une fois de plus notre attachement à ce chantier majeur pour notre territoire ».

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

CONTACT

Anna Beauchamp — Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482 · anna.beauchamp@tarn.fr